



LE RESEAU CULTUREL EN DANGER

DANS UN CONTEXTE :

- de réductions d'emplois (suppression de 700 ETP¹ sur trois ans – 2009- 2011- au MAEE)
- d'externalisations tous azimuts,

UNE GRAVE MENACE PESE AUJOURD'HUI SUR LE RESEAU CULTUREL ET DE COOPERATION.

Un projet de loi² instituant un établissement public pour l'action culturelle extérieure, qui sera un établissement public industriel et commercial (EPIC), c'est-à-dire dont les personnels seront soumis au droit du travail, donc au droit privé, va être présenté au Parlement dans les jours qui viennent.

La menace est donc réelle, dans le réseau, de voir les futures structures issues de la fusion des actuels services de coopération et d'action culturelle -SCAC - et établissements à autonomie financière -EAF - transférées à ce nouvel opérateur.

FACE A UN TEL DEMANTELEMENT DU SERVICE PUBLIC CULTUREL, DEMANTELEMENT QU'ELLES REFUSENT EN RAISON DES RISQUES DE LICENCIEMENT QU'IL COMPORTE,

les organisations syndicales demandent

LE MAINTIEN DES FUTURES STRUCTURES ET DE L'ENSEMBLE DE LEURS PERSONNELS AU SEIN DU MAEE.

¹ ETP = Equivalent Temps Plein

² Projet de loi portant diverses mesures relatives à l'action extérieure de l'Etat